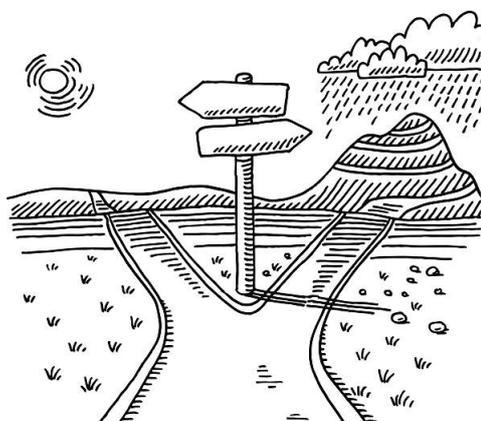


## Tendance du SNES et de la FSU

# Le SNES-FSU à la croisée des chemins



***Le congrès national du SNES-FSU se tiendra du 18 au 22 mars 2024 à La Rochelle. A l'heure où la conflictualité sociale est très forte, brutalisée par les menaces qui planent sur la démocratie et la planète, ce congrès, qui se tient sur fond de divergences au sein d'U&A, et sans thème 3, suscite des interrogations sur la capacité future du SNES-FSU à s'inscrire pleinement dans la lutte et la transformation sociale.***

Les textes de congrès sont normalement autre chose qu'une addition de plate-formes revendicatives : c'est une manière de présenter une compréhension du monde et comment on pense qu'il faut le changer. Mais la direction U&A a souhaité supprimer le thème 3, traitant justement des alternatives et des droits et libertés.

Cette suppression, qui a été votée à une courte majorité et sans les voix de l'ÉE, a été présentée comme le moyen d'aborder ces questions de manière plus transversale dans les trois thèmes restants. Or, l'architecture des fiches (puisque tous les textes seront présentés ainsi) tend à montrer un resserrement corporatiste du traitement des sujets, qui, quand ils ne sont pas purement et simplement évacués, viennent s'additionner aux autres, sans véritablement irriguer la réflexion globale.

Des propositions de modifications statutaires seront également discutées. Ce sont des débats importants parce qu'ils touchent au fonctionnement interne : démocratie et pluralisme, renforcement et renouvellement militant, lutte contre les discriminations y compris au sein du syndicat. Or, certaines propositions de modifications statutaires émanant de l'ÉE ont été jugées irrecevables par une partie d'U&A, qui n'a pas été en capacité de se mettre d'accord et en proposera plusieurs séries.

 [www.ecoleemancipee.org](http://www.ecoleemancipee.org)

 [www.facebook.com/  
EcoleEmancipee](https://www.facebook.com/EcoleEmancipee)

 [eebnsnes@ecoleemancipee.org](mailto:eebnsnes@ecoleemancipee.org)

**L'équipe nationale Ecole Emancipée au SNES-FSU ce sont :**

*Secrétariat national : Marie Hays (Nantes) et Julie Schmitt (Nancy-Metz)*

*Bureau national : Damien Besnard (Créteil), Rozenn Cros (Nice), Romain Gentner (Grenoble), Lucie Lefèvre (Nantes), Marc Rollin (Lyon) et Bénédicte Viguié (Amiens)*

## Thème A : « Pour un second degré démocratisant et émancipateur »

Les réformes éducatives rétrogrades accélérées par Attal (groupes de niveaux au collège, « fondamentaux », etc.) posent la question de la démocratisation scolaire, à un moment où le lien entre inégalités scolaires et sociales et la persistance de celles-ci entre les différentes voies sont patents.

Pour assurer l'égalisation des destins scolaires, il s'agira de porter l'idée d'« école commune » (expression du GRDS) de 3 à 18 ans, dont l'objectif est notamment de garantir la réussite de l'ensemble des élèves au collège, en évitant le tri entre celles et ceux destinées à l'enseignement supérieur et celles et ceux orientés vers l'enseignement professionnel.

Contrairement à l'école actuelle, centrée sur des dispositifs de remédiation, l'école commune cherche à conduire les élèves vers un tronc commun, ce qui implique notamment de réfléchir aux contours d'un lycée commun, ou polyvalent et polytechnique. Ce lycée n'impliquerait pas



l'uniformisation du développement intellectuel dans les seules disciplines académiques, mais offrirait la possibilité aux élèves de développer leurs savoirs dans des domaines « de prédilection » tout en garantissant à toutes et tous des connaissances communes et ambitieuses dans les disciplines générales, technologiques et professionnelles.



**BLANQUER  
NDIAYE  
ATTAL  
OUDEA-CASTERA  
DEHORS!**

A l'inverse de l'école du tri social portée par le « choc des savoirs », il s'agit d'opposer un autre projet, construit dans le cadre fédéral, pour l'émancipation de tou-tes les élèves. Pour renforcer un SNES-FSU combatif et déterminé, votez et faites voter École Émancipée !

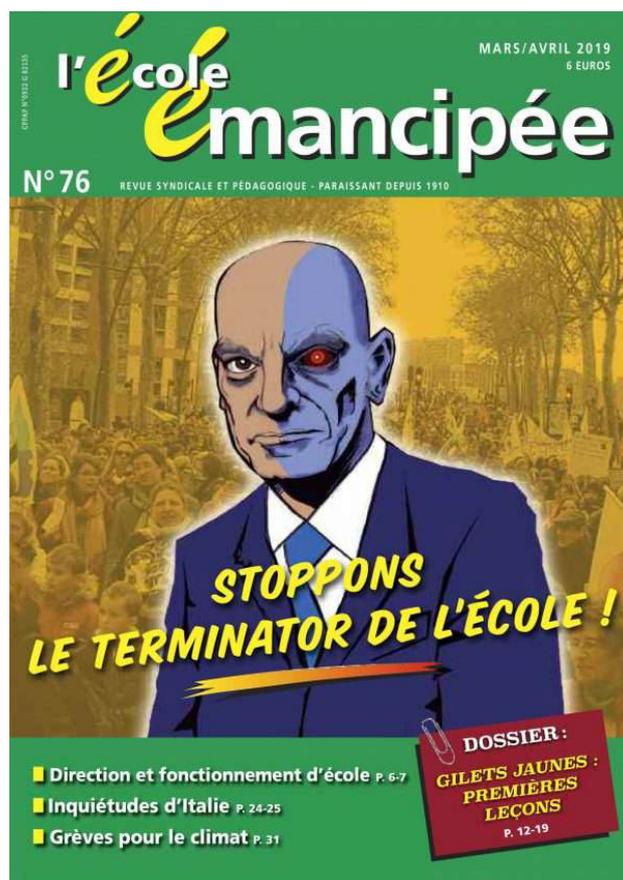
## Thème B : « Pour des personnels respectés et revalorisés et un service public renforcé »

Les débats sur ce thème opposent habituellement U&A et ÉÉ dans deux conceptions du métier : une vision élitiste qui s'accommode du néomanagement hiérarchisant les collègues versus notre conception qui met au centre le travail collectif et collaboratif. C'est pourquoi nous ne nous faisons aucune illusion sur la nature de la classe exceptionnelle, qui a été créée dès le début comme un outil managérial de domestication.

Une autre divergence concerne la formation initiale. La réforme Attal prévoit une entrée dans le métier sans réelle progressivité, mais qui s'accompagne d'un véritable formatage par l'employeur, à rebours du métier de concepteur-riche que nous revendiquons. Si le recrutement à la licence est un gage de démocratisation, il doit s'accompagner d'une véritable formation universitaire.

Les débats au sujet du statut et du métier des AED ont été douloureux à Montpellier : faut-il les reconnaître comme professionnels avec un statut pérenne ou en rester à la revendication d'un statut d'étudiant-surveillant ? Un mandat d'étude auquel des camarades AED ont participé va rendre compte de ses travaux. Mais il reste du travail pour que le SNES-FSU devienne un espace de luttes collectives, comme cela devrait aussi être le cas pour les AESH. A fortiori, les choix de la macronie à venir risquent de rendre encore plus difficiles la défense et l'autodétermination de ces personnels.

Pour les non titulaires, U&A s'accommode d'un plan de titularisation aux contours mal définis ne permettant ni la résorption de la précarité, ni le



nécessaire coup d'arrêt à la mise en concurrence des statuts. Dans le contexte d'un départ massif en retraite d'agent-es d'ici à 2030, il convient de prendre la mesure des risques qui en découlent sur l'organisation et la conception de nos métiers.

C'est d'ailleurs dans le thème B que devraient être traitées les questions de services publics et de fiscalité, jusqu'ici traitées dans le thème 3, comme la protection sociale abordée sous l'angle de la politique de santé des agent-es.



# Thème C : « Notre syndicalisme de luttés et de transformation sociale »



Le puissant mouvement contre la réforme des retraites a en partie rebattu les cartes du nouvel outil syndical sur lequel nous avons avancé à Metz puis à Montpellier. U&A SNES est divisée sur la question. Quand certain-es plaident pour un rapprochement avec la seule CGT, éventuellement après absorption des SN 2d degré dans le SNES-FSU, d'autres voient le SNES et la FSU comme le trait d'union entre syndicalisme réformiste, et de lutte et de transformation sociale.

Il faudra certainement remettre sur le métier la différence entre unité d'action et unification, et

éclaircir les étapes de ce processus, en tenant compte des apports du mouvement retraites comme de l'urgence face à la montée de l'extrême-droite, sans perdre de vue le cap des luttés et de la transformation sociale. Les luttés à mener contre l'extrême-droite, et la politique anti-sociale, liberticide et écocide de la macronie, qui accentuent le risque de la voir accéder au pouvoir, doivent servir de boussoles pour sortir du congrès de La Rochelle avec de bons mandats, y compris sur les questions précédemment traitées dans le thème 3 : écologie, droits et libertés, lutte contre les discriminations, à l'échelle nationale comme internationale (alors que cette question n'est abordée que sous l'angle de la coopération syndicale).

Le renforcement des S1 et des S2, du travail fédéral, les moyens concrets à mettre en œuvre pour développer la syndicalisation, favoriser le renouvellement militant et la prise de parole et de responsabilité des femmes, pour mieux associer les syndiqué-es et les collègues, doivent rester les chantiers prioritaires du SNES-FSU.

## C'est quoi cette histoire de tendances ?

Un collectif de près de 60000 syndiqué-es comme la FSU est forcément traversé par des débats sur toute une série de sujets. La FSU et le SNES ont fait le choix de les organiser et de les structurer démocratiquement. Les tendances sont donc partie intégrante de notre fédération et de notre syndicat, de leurs décisions et de leur fonctionnement. Elles le sont au même titre que les sections d'établissement, départementales ou académiques.

Des cinq tendances de la fédération, seules deux se sont engagées dans le quotidien de la FSU depuis sa création : UA et ÉÉ. Car la tendance « UA et sans tendance », comme l'École Émancipée, est bien une tendance malgré son nom.

L'ÉÉ milite pour consolider un projet syndical résolu et combatif, afin de changer l'école et bâtir une société égalitaire, féministe et écologiste ; pour avancer dans un projet d'unification des forces syndicales de lutte et de transformation sociale ; pour renforcer notre syndicalisme pluraliste, nationalement comme localement.

